

Gif sur Yvette, le 6 septembre 2010

Madame la Présidente Directrice Générale,

Monsieur le Directeur Général Délégué à l'organisation, aux moyens et à l'évaluation scientifiques,

Nous, chercheurs de l'UMR de Génétique Végétale du Moulon, avons reçu, par courrier électronique du 4 août 2010, votre lettre accompagnée du formulaire par lequel un(e) chercheur(e) peut solliciter une « prime d'excellence scientifique » (PES).

Depuis un an, différentes instances et comités de l'INRA, conseils scientifiques, commissions d'évaluation, commissions scientifiques spécialisées se sont prononcés sans ambiguïté contre la mise en place de la PES. Nous avons signé à l'automne 2009 la lettre de soutien aux cinq représentants élus au Conseil Scientifique National de l'INRA ayant refusé de voter sur les modalités de la mise en place de ces primes à l'INRA.

Nous réitérons aujourd'hui notre désaccord formel avec la mise en place de la PES qui dénature totalement l'objectif de revalorisation des traitements et des carrières de tous les personnels chercheurs et ITA de l'INRA dont ni le salaire ni la progression de carrière ne sont à la hauteur de leur engagement.

De plus, la PES, en mettant en concurrence les chercheurs entre eux, entraînera une ambiance délétère dans les collectifs qui sont à la base de la réussite de nos équipes. C'est méconnaître le fonctionnement d'une unité de recherche que de penser que l'excellence n'est le fait de individus isolés aussi remarquables soient-ils.

En conséquence, nous ne vous retournerons pas ce formulaire et refusons de déposer une demande de PES.

Veillez agréer, Madame la Présidente Directrice Générale, Monsieur le Directeur Général Délégué à l'organisation, aux moyens et à l'évaluation scientifiques, l'expression de nos respectueuses salutations.

Sylvie Coursol
Jérôme Enjalbert
Valérie Geffroy
Isabelle Goldringer
Laurence Moreau
Stéphane Nicolas
Adrienne ressayre